

Lausanne, le 12 décembre 2018

APPEL À CANDIDATURES

Résidence EXECAL à La Becque

L'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, en partenariat avec La Becque | Résidence d'artistes, lance un appel à candidatures dédié à ses ancien(ne)s étudiant(e)s, offrant ainsi l'opportunité à trois lauréat(e)s de participer à un programme de résidence pendant l'été 2019 à la Tour-de-Peilz, en Suisse.

Dates des résidences : Les trois résidences, d'environ quatre semaines chacune, seront offertes à trois *alumni* différents. Les candidat(e)s doivent choisir une période de résidence qui leur convient pour participer au programme Résidence EXECAL à La Becque :

- 8 juillet – 2 août 2019
- 5 août – 30 août 2019
- 2 septembre – 27 septembre 2019

Délai de soumission : 20 janvier 2019, at 23h59m CET.

Le programme Résidence EXECAL à La Becque est issu du partenariat entre l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne et La Becque, une résidence d'artistes lancée en 2018 par la Fondation Française Siegfried-Meier et située sur les bords du Lac Léman, entre Lausanne et Montreux.

En tant que première coopération entre La Becque et une école d'art et de design, l'initiative a pour but d'encourager les projets de recherche et l'excellence de la relève en art et en design.

Ainsi, durant l'été 2019, la Résidence EXECAL à La Becque offrira l'opportunité à trois ancien(ne)s étudiant(e)s de l'ECAL de participer chacun(e) à une résidence de quatre semaines, explorant les axes thématiques principaux de La Becque, soit les intersections entre nature et technologie, tout en bénéficiant de ses infrastructures uniques. Les projets issus des résidences, de quelque discipline qu'ils soient, seront intégrés à un catalogue numérique dédié aux Résidences EXECAL à La Becque.

L'appel à candidature est ouvert à tous les *alumni* de l'ECAL, venant de toutes disciplines, pour autant qu'ils soient diplômé(e)s depuis au moins trois années lors du début de la période de résidence EXECAL à La Becque à l'été 2019.

Plus d'informations et soumission des candidatures [ici](#).

Le programme de Résidence EXECAL comprend :

- Une compensation des frais de voyages à hauteur de 800.00 CHF (aller-retour vers et de la Suisse)
- Une bourse de 1500.00 CHF pour la durée de la résidence (26 jours)
- Logement et espace de travail
- Accès aux espaces et infrastructures de La Becque
- Conseils et mentorat de la part de l'équipe de La Becque
- Possible intégration lors d'événements dans le cadre des programmes de l'ECAL et de La Becque
- Promotion des projets issus de la résidence sur les plateformes de communication de l'ECAL et de La Becque

Responsabilité des Résident(e)s EXECAL sélectionnés :

- Obtention d'un visa si nécessaire
- Obtention d'une assurance voyage
- Accord et respect des règles liées aux espaces de La Becque et du cadre donné par le programme Résidence EXECAL à La Becque
- Planification et production de contenus liés aux axes thématiques de La Becque, la nature et la technologie, incluant une partie au format numérique (plus d'informations ci-dessous) ainsi qu'un rapport de fin de résidence
- Implication dans les événements et activités organisées dans le cadre de la Résidence EXECAL et prévues par La Becque

Les documents suivants sont nécessaires à l'évaluation des candidatures, merci de les envoyer en un seul fichier PDF :

- **Biographie** – une courte biographie professionnelle (300 mots maximum), en anglais ou en français.
- **Note de concept** – une brève note de concept (300 mots maximum) sur le projet que vous aimeriez conduire à La Becque, dans le cadre de la résidence EXECAL en été 2019 ainsi que les raisons pour lesquelles le projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque.

Merci de bien vouloir noter que votre projet doit être lié à l'axe thématique actuel de La Becque, l'exploration des thèmes liés à la nature et à la technologie, deux notions plus que jamais entremêlées, et au cœur de nos préoccupations contemporaines.

Aussi, votre projet doit contenir une partie pensée comme contenu numérique (lié à la pratique du (de la) candidat(e), les médias et outils utilisés pendant la résidence pour la production et la documentation de son travail peuvent inclure, par exemple, vidéo, photographie, film, web design, images digitales (CGI, rendus, ...), installations pour écrans, mapping vidéo, AR/VR/MR, etc.). L'objectif est de produire un catalogue digital relatant toutes les Résidences EXECAL à La Becque.

- **Présentation de vos travaux récents** – Décrivez les idées qui sont à l'origine de vos projets de telle manière à aider le jury à comprendre les thèmes et intentions qui animent votre pratique (300 mots maximum).
- **Cinq images ou vidéos/enregistrements** – Un dossier avec une sélection de cinq images/vidéos/enregistrement issue de vos travaux récents, chacun avec une brève

description. Les vidéos/enregistrements doivent être téléchargés sur Youtube ou Vimeo. Merci d'inclure dans le dossier les éventuels liens et mots de passe permettant le visionnage des vidéos.

- **Une copie de votre diplôme** – une copie de votre certificat de diplôme (BA, MA ou MAS) de l'ECAL. A noter que tous les candidat(e)s doivent avoir été diplômé(e)s de l'ECAL et avoir fini leurs études au moins 3 ans avant le début du programme de résidence à La Becque à l'été 2019 (i.e. les candidat(e)s doivent avoir été diplômé(e)s au plus tard en 2016).

Le (la) candidat(e) doit :

- Soumettre sa candidature **jusqu'au 20 janvier 2019, à 23h59m CET**, à travers le formulaire suivant : <https://www.ecal.ch/fr/3943/>
- Assembler tous les documents dans **un unique fichier PDF ne dépassant pas 10 MB**.
- **Nommer le fichier PDF** de la manière suivante : EXECAL Residence at La Becque 2019_Nom Prénom.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront informé(e)s par email dans le courant du mois de février 2019.

Pour toutes questions, merci de bien vouloir consulter le FAQ.

Pour plus d'informations, merci de contacter : cecile.vulliemin@ecal.ch